Des jouets dangereux inondent le marché

by Ashwin Kanhye on 2012-12-05 01:08:00

Consommateurs, restez sur vos gardes ! Nous sommes à trois semaines de Noël et des jouets qui ne respectent pas les normes sont déjà exposés en magasins. Sont concernés pour le moment principalement des pistolets à billes. Mais la Consumer Protection Unit (CPU) met en garde les consommateurs : il faut bien vérifier les jouets avant l'achat.• Les jouets sont vérifiés impérativement par la CPU

D'autre part, si un commerçant enfreint la loi, il est passible d'une amende de Rs 100 000 et d'une peine de prison ne dépassant pas trois ans. Il doit satisfaire toutes les recommandations des Toys (Safety) Regulations.

Quand un jouet arrive en douane, l'importateur doit présenter un certificat de conformité d'un laboratoire. Si celui-ci ne le fait pas, un échantillon sera pris et envoyé au Mauritius Standards Bureau pour analyses. Et au cas où l'échantillon n'est pas conforme aux normes requises, la cargaison en question ne sera pas autorisée sur notre territoire.

Les jouets sont vérifiés impérativement par la CPU

La CPU est investie des pouvoirs pour procéder à une contre vérification des jouets même si l'importateur détient un certificat de conformité.

Cette année, il y aura du nouveau d'ici peu. En effet, le ministère chargé de la Protection des consommateurs va acheter des jouets afin que les officiers puissent faire une nouvelle vérification, a déclaré Jain Seegoolam, Acting Head de la CPU.

"Avant que les jouets n'atterrissent sur le marché mauricien, ils doivent impérativement passer par la CPU. Les importateurs doivent présenter un certificat de conformité et s'ils ne le font pas, le jouet sera interdit sur le sol mauricien. Des fois, il se peut que des jouets atterrissent sur le marché s'ils sont importés dans des valises.

"Nous avons remarqué que quelques jouets sur le marché ne sont pas aux normes. La CPU sera plus vigilante et si un jouet qui ne respecte pas les normes est trouvé, il sera enlevé du marché. Même les fusils à billes seront interdits", a-t-il soutenu.

Avant de mettre un jouet sur le marché, il faut avoir toutes les informations requises.

"On doit voir la mention si le jouet est dangereux pour des enfants de moins de 3 ans, s'il contient des substances chimiques ou s'il est un jouet que seulement ceux qui ont plus de 14 ans peuvent jouer avec. Nous remarquons en ce moment de grands hélicoptères sur le marché. Ils sont destinés aux adultes et non aux enfants !", affirme notre interlocuteur.

Le Matinal - http://www.lematinal.com